



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-LEU

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N° : 02/17112022

OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

**- AFFECTATION DU RESULTAT CONSTATE AU
COMPTE ADMINISTRATIF 2021 SUR LE BUDGET 2022**

Présents :	29
Procurations :	05
Votants :	34
Abstention :	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

Nombre des conseillers en exercice : 38

Le Président de séance
Bruno DOMEN



L'an deux mille vingt-deux, le jeudi dix-sept novembre à dix-sept heures et vingt et une minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Bruno DOMEN – Maire.

Présents :

M.DOMEN Bruno (Maire)

Les Adjoints : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme. DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine née PALAS (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint)

Les Conseillers/ères Municipaux : M. CODARBOX Jacky, Mme ALEXANDRE Marie née NJANJO, Mme HAMILCARO Annick, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, M. ELLIN Fabrice, Mme SORET Pascaline née GRONDIN, M. FELICITE Roland, Mme VERMINARDI Mylène née GOAR, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, Mme BARBIN née HIBON Suzelle, M. VIRAMA Stéphane, Mme SINAPAYEL Marie Josée, Mme VION née LATCHIMY Marie Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David

Absents représentés :

- Mme ANAMALE Marie-Claude (9^{ème} Adjointe) *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire)
- M ZETTOR Josian (Conseiller) *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint)
- Mme DOMPY née BALENCOURT Brigitte (Conseillère) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller)
- M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. EUZET Jean-Paul (Conseiller)
- M. HODGI Claudio (Conseiller) *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint)

Absents :

- Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère)
- Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère)
- M. ABAR Dominique (Conseiller)
- M. MULQUIN Christophe (Conseiller)

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).

AFFAIRE N° 02/17112022**BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE - AFFECTATION DU RESULTAT CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 SUR LE BUDGET 2022**

Direction Gestion Financière

Le Maire expose :

Le Compte Administratif 2021 du Budget Principal de la Ville, voté le 17 mai 2022, a constaté un résultat cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2021 égal à 4 766 100,54 €.

Ce résultat de fonctionnement ayant été approuvé, il convient maintenant de l'affecter sur le budget 2022.

L'affectation ne vise que le résultat cumulé de la section de fonctionnement, le solde cumulé d'investissement fait obligatoirement l'objet d'une inscription en dépense d'investissement au compte 001 pour un montant de - 5 960 459,32 €.

Le solde des restes à réaliser d'investissement 2021, reporté sur le budget 2022 s'élève à 880 128,74 €. Compte tenu de ces restes à réaliser, la section d'investissement présente donc un besoin de financement d'un montant cumulé de 5 080 330,58 €.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé d'affecter le résultat de fonctionnement cumulé 2021 selon le tableau d'affectation suivant :

Affectation du résultat constaté au CA 2021	Montants en €
Résultat de fonctionnement 2021 à affecter	4 766 100,54
Besoin de financement de la section d'investissement	5 080 330,58
Affectation proposée :	
• Affectation en recette en section d'investissement au compte 1068 pour couvrir partiellement le besoin de financement	4 766 100,54

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'affecter l'intégralité du résultat de fonctionnement 2021 en recette de la section d'investissement au compte 1068, soit un montant de 4 766 100,54 €, pour couvrir partiellement le besoin de financement de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Affecte l'intégralité du résultat de fonctionnement 2021 en recette de la section d'investissement au compte 1068, soit un montant de 4 766 100,54 €, pour couvrir partiellement le besoin de financement de la section d'investissement.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 30 NOV. 2022
Le Président de séance,



Bruno DOMEN